



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

---

DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

DIRECTION INTERREGIONALE

DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

D'ILE-DE-FRANCE

Pôle-Finance-Equipement / UGECO

Le 22 avril 2010

Les Gestionnaires et

Secrétaires administratives

De l'UGECO

à

M. CABOURDIN

Directeur de la PJJ

s/couvert de

M. BEZAT Guy

Directeur interrégional IDF-OM

s/couvert de

M. JOSEPH Thierry

Directeur des affaires financières

s/couvert de

Mme YVERNES Brigitte

Responsable de la plateforme PJJ IDF

Objet : Demande d'audience pour évoquer la situation du personnel de l'Ugeco après un an d'existence.

Pièce jointe : Lettre de l'Ugeco à M. BEZAT

Copie d'un ordre de mission de l'Administration Pénitentiaire

Pour la seconde fois, l'équipe de l'Ugeco décide d'interpeler sa hiérarchie et de l'alermer à nouveau sur la situation du personnel de la plateforme PJJ.

Après avoir, non sans mal, repris la liquidation des factures de l'ensemble des services d'Ile de France, l'arrivée du nouvel progiciel CHORUS a bouleversé à nouveau l'organisation de notre service de toutes parts.

A plusieurs reprises, nous avons sollicité notre Direction Interrégionale afin d'obtenir des moyens humains pour liquider les factures et faire face à l'ampleur du travail au sein de la plateforme.

Dans un premier temps, le 22 juillet 2009, nous demandions du personnel supplémentaire face au volume important de factures à liquider. Les départs successifs de trois personnes en poste depuis le 1<sup>er</sup> avril entraînaient un retard considérable dans les paiements.

Une intérimaire en poste au secrétariat s'est vue proposer un contrat fin juillet et deux nouveaux intérimaires sont arrivés début Août 2009. Néanmoins, le retard s'accumulait toujours. La montée progressive du volume de travail, suite au basculement des « Cobra » des DT, ne faisait qu'accentuer ce retard. Les factures arrivaient directement sur notre site et nous avons dû mettre en place une procédure informatique lourde, via « visu facture », pour obtenir le service fait des DT.

L'arrivée à grand pas de CHORUS a obligé un adjoint administratif et une secrétaire administrative à partir en formation durant plusieurs semaines dès le mois d'octobre. Ont suivi 2 adjoints début décembre. Parallèlement, trois autres intérimaires sont embauchés dès septembre. Alors que le travail s'accumulait, il a fallu former ces trois nouveaux arrivants à l'approche de la clôture de fin d'année 2009.

Au moment même de la clôture, début décembre, nous étions amputés de 5 personnes et nous retrouvions à 9 gestionnaires et 2 SA dont 5 intérimaires et 3 contractuels.

« Le manque de crédits » nous oblige alors, à mettre de côté un grand nombre de factures, lesquelles feront partie des nombreux reports 2009 (SAH IDF 6,5 millions d'euros).

Pour aggraver une nouvelle fois la situation, 2 SA partent en formation durant presque trois semaines dès début janvier. Pendant ce temps, les factures ne peuvent être payées puisque les crédits ne sont pas redescendus et seulement deux personnes sont formées sur Chorus. L'ensemble du personnel restant, part à son tour en formation fin janvier durant 15 jours et c'est à 5 personnels dont 2 SA et 1 attaché, que nous devons assumer la charge de travail.

## LES DEBUTS CATASTROPHIQUES DE CHORUS

Alors que CHORUS devait nous alléger la prise en charge des factures, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés techniques (problème d'habilitation, lenteur de validation des rib, pré requis au paiement des fournisseurs, difficultés de connexion, ...) lesquelles n'ont pas permis de rattraper le retard accumulé, bien au contraire.

Les fournisseurs se retrouvent dans des situations critiques, sans paiement depuis 3 mois voire 6 mois pour certaines associations et on nous annonce que l'objectif final de l'Ugeco, en terme de personnel est quasi atteint.

Nous sommes actuellement 18 personnels dont 7 contractuels et 1 intérimaire. 5 contractuels voient leur contrat prendre fin au 31 aout 2010. Il est prévu que l'effectif de la plateforme DIR IDF OM soit de 21 dont 3 postes en outre mer. Cela nous ramène à dire que nous sommes au complet.

A cela s'ajoute une montée en charge par :

- ✚ l'arrivée des factures SAH Outre Mer,
- ✚ le paiement du titre 2 hors PSOP (capital décès, charges afférentes aux accidents de travail ....)
- ✚ le paiement des prestations sociales des agents (colonies ....)
- ✚ le paiement des marchés gérés auparavant par les DDE et les ARE
- ✚ des dépannages qui s'accroissent pour la création de fournisseurs, tiers agents de l'Etat et tiers digne de confiance pour la Polynésie
- ✚ Les recettes non fiscales (recette des restaurant d'application, les indus ....)
- ✚ Les rémunérations diverses (famille d'accueil, stagiaires....)

La création de la cellule approvisionneurs nécessite de réquisitionner 3 ETP et 1 SA (CCF) pris sur l'effectif actuel, lesquels devront réceptionner et traiter l'ensemble des Demandes D'achats de l'Ile de France.

Nous avons été confrontés et nous le sommes encore :

- ✚ À un vide total concernant le traitement du secteur associatif lequel n'a pu être payé qu'en mars 2010.
- ✚ A un manque d'anticipation dans l'organisation
- ✚ A un manque de prises de décisions

✚ A un manque de clarté et à des décisions changeant constamment

✚ A un manque de communication sur les procédures à suivre et à mettre en place

Tout cela se déroule dans un climat de pression incessante de la part des fournisseurs qui réclament quotidiennement leur dû, mais également de la part des services qui se confrontent au refus des fournisseurs de les servir. Et cela ne risque pas de s'atténuer puisque nous avons commencé à payer les factures 2010 en avril, ce qui représente un retard de 3 mois complets alors que nos délais sont à 30 jours.

#### DEMANDES DU PERSONNELS DE L'UGECO

Au vu de la situation alarmante et persistante, nous demandons pour l'ensemble du personnel de l'UGECO :

- ✚ Un renfort immédiat en personnel afin d'écouler le stock considérable de factures en retard et ce pour respecter l'engagement de l'Etat vis-à-vis de ses fournisseurs et des délais de paiements engagés à 30 jours maximum. Nous avons un personnel pour liquider les factures correspondantes à une DT alors que ce travail était effectué en moyenne par 6 personnes. Bien que l'objectif des plateformes soit de réduire les personnels, le rapport facture-agent reste bien trop faible pour absorber la tâche ! Le traitement des factures est sous évalué.
- ✚ Des frais de mission durant 2 ans soit jusqu'au 31 août 2011, en respect des engagements de la DIR IDF OM au même titre que nos homologues de l'Administration Pénitentiaire travaillant sur la même plateforme que la nôtre, et ce, dans l'attente de la prime de « technicité forfaitaire » en étude à la Centrale.
- ✚ Le versement d'une prime de technicité forfaitaire mensuelle au moins équivalente au frais de mission et reconnaissant la technicité et la spécificité de notre métier au sein de la plateforme.
- ✚ Une homogénéisation du régime indemnitaire des SA sur la prime « d'encadrement ». A ce jour, un seul en bénéficie.
- ✚ Le paiement de la prime de redéploiement pour les 4 agents concernés.
- ✚ De nouveaux arrêtés pour 5 des personnels ayant demandé leur mutation sur l'Ugeco en septembre 2009 (dont 4 sont éligibles à la prime de redéploiement) qui sont actuellement nommés sur la DT Essonne en site à Savigny sur orge.

Le personnel de l'Ugeco s'est considérablement investi dans toutes les missions qui lui ont été confiées depuis la création de la plateforme. Chacun a fait face au surcroît de travail afin de traiter et effectuer le paiement des fournisseurs dans les plus brefs délais. Cependant, nous vous interpellons afin de vous alarmer de la situation accablante dans laquelle nous nous trouvons toujours à ce jour.

L'équipe est composée, à 3/4, de personnels en contrat précaire. La réorganisation des services annonce la forte probabilité, pour cette moitié, d'un départ fin août alors même que ces agents ont désormais acquis un véritable savoir faire « métier » au sein de la plateforme. CHORUS est un progiciel pointu et complexe qui nécessite une formation rigoureuse et une adaptation longue pour le personnel pratiquant.

L'arrivée de nouveaux personnels, nous obligerait, encore une fois, à les former, d'une part, sur le nouveau logiciel mais également sur la logique comptable et le fonctionnement de notre administration. Le retard s'aggraverait de nouveau.

Bien que nous soyons le dernier maillon de la chaîne de la dépense, notre fonctionnement impacte à grande ampleur le fonctionnement des différents services de la PJJ.

Le personnel de l'Ugeco reste très inquiet de voir la situation se dégrader sans qu'il y ait de réactions factuelles de la hiérarchie. Car passés, les « flons flons de l'inauguration », la situation véritable de la plateforme est toute autre. Le personnel travaille dans un climat de stress perpétuel, pressurisé par les fournisseurs et les services. Bien que chacun y mette une volonté féroce, le personnel est incapable d'absorber le retard accumulé consécutivement par la fin de gestion et la mise en place du nouveau logiciel financier Chorus. La démotivation nous accable, un malaise règne quotidiennement et les tensions s'amassent.

C'est pourquoi nous sollicitons une audience auprès de vous-même avec représentation du syndicat SNPES, afin d'évoquer ces problèmes.

Il devient urgent de prendre en compte nos difficultés car elles ne semblent pas inquiéter et être entendue par notre hiérarchie.

L'équipe de l'UGECO

Copie envoyé au SNPES, Mr JOSEPH, Mme YVERNES